# "L'Écho Québriacois"

## Décembre 2010

Bulletin d'informations communales - **N°18**

BEDEL
CONSTRUCTIONS BOIS
OSSATURE BOIS
CHARPENTE
MENUISERIE
Maison et extension ossature bois
Charpente neuf et rénovation
Terrasse en bois
La Bourdonnière - 35190 QUÉBRIAC - Tél. 02 99 68 30 93 - Port. 06 69 02 13 32
Courriel : bedelnicolas@yahoo.fr - http://bedelconstructionbois.wifeo.com

JM Concept
Les maisons de bois
bois massif
ossature bois
colombage
extensions
maisons
loisirs
"On ne vit plus dans une maison, on vit avec sa maison"
construction de maison passive
JM Concept - 35190 QUEBRIAC
Marie et Joël BOUGUET
02.99.68.05.63 - 06.86.37.31.24
contact@lesmaisonsdebois.fr
www.lesmaisonsdebois.fr

Jean-Luc CLOLUS
Le Savoir-faire depuis 3 générations
Couverture
Zinguerie
Réfection Cheminée
"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ✆ 02 99 68 01 17

Ebénisterie BERHAULT Didier
Fabricant
Meubles tous styles
Agencement Cuisines & Salles de bains
" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC
Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94
Imp. Médiaprint - 35190 TINTÉNIAC

H2C
Informatique Services
Assemblage PC sur mesure
Formation Windows/Linux/MacOS
Formation et assistance internet
Dépannage et assistance
Administration réseaux
Installation à domicile
Michel LEBULANGER
EURL H2C Informatique Services – Capital de 5000€
36, rue de la Liberté – 35190 QUEBRIAC
09 50 45 49 84 – 06 77 93 96 82 – h2c.infoservices@free.fr



MAIRIE
5, RUE DE LA LIBERTÉ
35190 - QUÉBRIAC
TÉL. : 02 99 68 03 52

mairie@quebriac.fr
site : www.quebriac.fr

## SOMMAIRE

Le mot du maire..... 3
Vie communale..... 4
Vie sociale..... 8
Une page d'histoire ..... 10
EtatCivil..... 14
Bibliothèque..... 15
SIM..... 16
SIVUAnim'6..... 17
Vie associative ..... 18
Québriacois d'honneur... 27

Séances du Conseil Municipal
+ tarifs Communaux
(au milieu de la brochure)

Directeur de la publication :
Armand Châteaugiron

Impression : ATIMCO Combourg
IMPRIM'VERT

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de l'écho de juillet, nos commerces de proximité continuent de progresser sensiblement en activité. Il reste encore du chemin à faire pour la viabilité à court et moyen terme mais çà va dans le bon sens. Merci à tous pour votre soutien et vos encouragements. Surtout, n'hésitez pas à leur faire part de vos souhaits, ils sont là pour y répondre dans la mesure du possible.

L'année 2010 est en passe de s'achever et c'est l'opportunité d'un bilan local. Cette année a été forte en travaux communaux : construction de la nouvelle cantine attendue depuis longtemps et rénovation du restaurant-bar racheté par la commune fin 2006.

Pour la cantine, au-delà du bâtiment lui-même, il a fallu mettre en place l'organisation qui va avec : révision des plannings des agents pour intégrer la circulation des enfants, les croisements entre ceux qui entrent et ceux qui sortent, le passage aux sanitaires, les temps de déshabillage et d'habillage etc. Après quelques semaines de tâtonnements, c'est maintenant stabilisé et la commune a intégré une nouvelle personne le midi pour le 1er horaire, celui des plus petits (des PS au CP/CE1). Il faut dire que, même si nous avions anticipé le fait que le temps du repas serait assez juste compte tenu de ces mouvements, nous n'avions pas prévu le fait que plusieurs familles, qui ne mettaient pas leurs enfants à manger compte tenu des conditions difficiles antérieures, ont cette fois laissé les enfants manger le midi. Tout en ayant un effectif scolaire stable, nous avons une quinzaine d'enfants en plus le midi, soit près de 160 certains jours ! En tous cas, bravo à tout le personnel qui a progressivement pris ses marques et fait en sorte que les services de cantine fonctionnent correctement avec les moyens mis à leur disposition. Pour le restaurant-bar, notre candidat nous a informé courant juillet qu'il ne donnait pas suite pour des raisons personnelles et nous avons du relancer la recherche d'un nouveau candidat. C'est fait maintenant. D'autres informations viendront prochainement.

Des projets sont engagés pour 2011 :

- construction d'un préau et d'un bloc sanitaire dans la grande cour de l'école,
- lancement du lotissement de 20 lots libres au Courtil Noë (Lotisseur Habitat35),
- mise au point du projet Habitat Adapté pour personnes âgées pour un début des travaux en 2012, le prestataire choisi étant là aussi Habitat35 propriétaire actuel du foncier.

Pour cette nouvelle année, je souhaite que nous continuions nos tournées des hameaux. De plus, nous lancerons un travail collaboratif, comme pour le Grand Bois, avec les habitants et riverains de la rue de la Landelle pour la rénovation de cette voie. Nous en profiterons pour faire un bilan des usages sur l'ensemble du lotissement de la Landelle. Enfin, et j'aurais pu commencer par là, au nom de la municipalité je vous invite à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 15 janvier à partir de 11h00 à la nouvelle cantine. Pour celles et ceux qui ne pourront y être présents, je vous offre tous mes vœux de bonne année et de bonne santé 2011.

*Armand CHÂTEAUGIRON, maire*

# LES PLANTATIONS distances et hauteurs à respecter

### 1 - Les plantations entre deux propriétés privées :

Les obligations en matière de plantation et d'entretien des arbres, arbustes et haies entre personnes privées sont régies par le Code Civil. Ainsi, vous devez respecter une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser deux mètres de hauteur. La distance à respecter pour les autres plantations est fixée à 0,50 M (article 671 du Code Civil). En ce qui concerne l'entretien des plantations, même si les distances sont respectées, il arrive que les branches ou les racines débordent chez votre voisin. Dans ce cas, chaque propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin (article 673 du Code Civil). Si les branches des arbres de votre voisin surplombent votre propriété, vous ne devez en aucun cas les couper vous-même, mais pouvez exiger leur élagage.

### 2 - Les plantations proches du Domaine Public :

D'une manière générale, il est déconseillé de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du Domaine Public pour des raisons de sécurité. Dans le cas d'un dépassement d'un arbre ou d'une haie sur le Domaine Public, le propriétaire concerné est tenu de procéder à son élagage et de couper les racines, ceci afin de prévenir tout risque d'accident. Un riverain du Domaine Public peut être contraint d'élaguer ses plantations sur injonction de l'administration. A défaut de réaction de sa part, les travaux d'élagage peuvent être commandés aux frais du récalcitrant.

### RAPPEL Administratif

**Si nous rappelons une fois de plus ces quelques règles qui, pour le 1er point, sont du domaine du "vivre ensemble", c'est que Louis DENOUAL et moi-même sommes interpellés régulièrement par les uns et les autres, pour un défaut d'entretien et de respect de ces règles. Toutefois, ces mesures s'appliquent dans le domaine privé et, à notre niveau, nous ne pouvons guère intervenir. A ce sujet, il a été nommé récemment pour le canton de Hédé, un "conciliateur", M. Philippe GUY, chargé de traiter ces problématiques de voisinage. Il tient permanence le 1er mardi de chaque mois à la mairie de Hédé. Prendre rdv par téléphone à Hédé 2 ou 3 semaines à l'avance.**

**Pour le second point, si des arbres ne sont pas entretenus alors qu'ils empiètent sur le domaine public, cela nous empêche parfois de réaliser certains travaux d'entretien des voies, dans d'autres cas, ils peuvent gêner la visibilité et être source d'accidents. J'ai donc décidé que si les propriétaires ou locataires ne faisaient pas l'entretien de leurs abords malgré nos demandes, ils seront réalisés et facturés par le biais du Trésor Public.**

**A.C.**

## Permis de Construire ou Déclaration de Travaux

**Attention aux travaux sans permis de construire ou déclaration de travaux.**

*Nous vous rappelons que sont soumis à permis de construire*

- les constructions neuves, ou les extensions entraînant la création d'une surface hors d'œuvre brute supérieure à 20 m².
- les modifications et les changements de destination des locaux existants.
- la création de niveaux supplémentaires.

*Les travaux exemptés de permis de construire mais soumis à déclaration de travaux :*

- les travaux de ravalement ou modification d'une façade (ouverture d'une fenêtre, d'une porte, d'un velux, pose de panneaux solaires, photovoltaïques ...).
- les constructions créant une surface hors d'œuvre brute n'excédant pas 20 m².
- les clôtures.



Vie Communale

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : quelques nouveautés

### La loi du 12 juillet 2010 dite "Loi Grenelle 2" apporte quelques nouveautés en matière d'assainissement non collectif. En voici quelques unes :

**A partir du 1er janvier 2011,** les notaires seront dans l'**obligation de fournir aux acquéreurs un rapport de contrôle de l'assainissement de moins de 3 ans.**
Ce rapport peut être celui du dernier contrôle effectué sur l'installation, s'il date de moins de 3 ans.
A l'inverse, si le compte rendu a plus de 3 ans ou si l'assainissement n'a jamais été contrôlé, une nouvelle vérification devra être réalisée par le SPANC. Le coût du contrôle sera à la charge du vendeur.
En cas de contrôle défavorable, les acheteurs disposeront d'un **délai de un an pour procéder aux travaux de mise en conformité** après la signature de l'acte de vente.
La mise en conformité suppose la réalisation d'une **étude de sol et de filière (obligatoire** quelque soit le projet d'assainissement), à déposer en mairie, pour validation par le service d'assainissement non collectif et le maire. Les travaux ne peuvent démarrer sans cet accord. Un **contrôle de bonne exécution** est réalisé à l'issue des travaux **avant remblaiement.**

### Pour disposer d'un assainissement en bon état et pérenne, l'entretien est primordial ! A ce titre, voici un rappel des principaux gestes à adopter :

- **Bac dégraisseur** : Enlever les graisses tous les 3 mois
- **Fosse toutes eaux / Fosse septique** : A faire vidanger par une entreprise agréée par la préfecture quand la hauteur de boue dépasse 50 % du volume de la fosse (en moyenne tous les 4 ans, à adapter en fonction des habitations)
- **Préfiltre** : Sortir le panier et nettoyer à l'eau claire avant de le replacer, 1 à 2 fois par an
- **Pompe** : Vérifier fréquemment son fonctionnement en l'enclenchant manuellement. S'assurer que le flotteur n'est pas coincé : le nettoyer régulièrement.
- **Regard de répartition** : Enlever les matières dans le fond du regard puis le rincer à l'eau claire 1 à 2 fois par an
- **Regard de contrôle** : Pour vérifier la bonne infiltration des eaux. Ce regard doit être sec. Quelques dépôts peuvent s'y accumuler et il faudra les enlever.

Concernant les vidangeurs, **5 entreprises sont désormais agréées dans le département pour réaliser les vidanges** et 12 autres sont en phase d'agrément : LEBLANC (Taillis), ISS (Vern sur Seiche), CLOSIER (Saint Senoux), SHBIR (Rennes), AVIPUR BRETAGNE (Le Rheu). Cette liste sera régulièrement mise à jour et communiquée aux mairies.
Afin de réduire au maximum les coûts de vidanges, n'hésitez pas à **passer une commande groupée auprès des vidangeurs !**
Le vidangeur doit impérativement vous **fournir un bon de vidange** indiquant son numéro d'agrément, le volume prélevé, l'adresse du lieu de vidange et surtout le lieu d'évacuation des boues. En effet, **le dépotage sauvage est interdit** sur des terres agricoles ou dans les égouts. **Les boues de vidanges doivent suivre une filière de traitement complète.**

## SMICTOM de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac

12 rue Nationale – Tinténiac
Tél : 02.99.68.03.15 – www.sictom-tinteniac.fr – email : sictom@tinteniac.fr

***Attention aux sacs déposés trop tard sur les lieux de collecte.***

En effet, nous vous rappelons que les camions collectant les déchets recyclables passent **très tôt, et pas toujours au même moment que le camion des poubelles ménagères !** Nous vous conseillons de **déposer** vos sacs jaunes **la veille au soir** ou très tôt le matin, afin d'éviter de voir des sacs jaunes restés sur la voie publique.
Merci

| JANVIER | FEVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---|---|---|---|---|---|
| jeudi 13 | Jeudi 10 | Jeudi 10 | Jeudi 7 | Jeudi 5 | Vendredi 3 |
| Jeudi 27 | Jeudi 24 | Jeudi 24 | Jeudi 21 | Jeudi 19 | Vendredi 17 |
| | | | | | Jeudi 30 |
| **JOUR DE COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES – SAC JAUNE (disponible en mairie) papiers, enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre), journaux, briques alimentaires, flacons, boîte à œufs (en carton), bouteilles en plastiques, cartons, boîtes de conserve** | | | | | |
| **JUILLET** | **AOUT** | **SEPTEMBRE** | **OCTOBRE** | **NOVEMBRE** | **DECEMBRE** |
| Vendredi 15 | Jeudi 11 | Jeudi 8 | Jeudi 6 | Vendredi 4 | Jeudi 1 |
| Jeudi 28 | Jeudi 25 | Jeudi 22 | Jeudi 20 | Jeudi 17 | Jeudi 15 |
| | | | | | Jeudi 29 |

**Bien se rappeler que les sacs jaunes (ou bleus s'il vous en reste), sont pris les semaines "PAIRES".**





## FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 17 juin 2011, la municipalité organise une Fête de la Musique. A cette occasion, la commission animation et communication met en place un groupe de travail composé de membres de la commission et d'habitants de la commune. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez contacter Madame HUARD Patricia lors de sa permanence en mairie le samedi matin de 11 heures à 12 heures 30.

**NOUVELLE ENTREPRISE**

## KABUKI Institut - Espace BIEN-ÊTRE

**Cosmétiques et maquillages BIO dans l'espace accueil/vente.**
**Produits de soins et d'épilations BIO en cabine**

Epilations, Soins corps, Soins visage, Manucures, Maquillages, Forfaits cadeaux....
Dans un environnement paisible et reposant, avec vue sur le jardin,
vous serez accueillis dans une cabine cosy, chaleureuse et décorée avec soin.
KABUKI Institut, l'esthétique autrement..... ou l'on sait prendre le temps.

***HORAIRES***

**Lundi : 13h30 à 18h30**
**Mardi au vendredi :**
**9h30 à 12h30 / 13h30 à 18h30**
**Samedi : 9h30 à 12h30**
*Uniquement sur RDV*

**Tiphaine CELESTIN**
Trémagouet
(entre St Domineuc et Québriac)
35190 QUÉBRIAC
**02 99 45 89 16**
**06 03 95 47 62**

# LES ACCIDENTS VASCULAIRES CEREBRAUX
## Parlons-en ensemble !

***Les Elus MSA des cantons de BECHEREL HEDE TINTENIAC, en partenariat avec France AVC 35 et AGECLIC, organisent :***

**Mardi 1er février 2011**
**à 20 h 15**
**Espace Ille et Donac**
**TINTENIAC**

Une réunion d'information et d'échanges sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) avec la participation :

- du ***Dr Vincent CAHAGNE***, Neurologue, CHU Rennes
- de ***M. Jean-Claude HUON***, Vice-Président France AVC 35

Les AVC sont la première cause de handicap chez l'adulte. Chaque année en France, 150 000 personnes sont victimes d'AVC…

- ⇨ Qu'est-ce qu'un Accident Vasculaire Cérébral ?
- ⇨ Comment se manifeste-t-il ?
- ⇨ Existe-t-il des signes d'alerte ?
- ⇨ Peut-on l'éviter et/ou le prévenir ?
- ⇨ Quels sont les facteurs de risques ?
- ⇨ Quelles sont les séquelles/conséquences médicales, sociales, familiales ?
- ⇨ Comment vivre avec et après un AVC ?
- ⇨ Et bien d'autres questions que vous pouvez vous poser…

***N'hésitez pas à nous rejoindre à cette réunion d'information et d'échanges GRATUITE et OUVERTE A TOUS, jeunes et adultes.***

**Entrée Libre**





# LES ACTIONS SOCIALES
## Après-midi récréatives

Organisées par le CCAS
en partenariat avec la ludothèque
Au Bois des Ludes

**Ouvert à tous**
**Venez passer un moment convivial autour des jeux**

Pour la deuxième année le dernier jeudi de chaque mois, le CCAS propose des après-midi jeux.

Des jeux de mémoire, d'habilité, d'adresse, de concentration, de réflexion, de logique....
Des jeux pour se rencontrer, se divertir autrement, partager un bon moment dans la bonne humeur

**Dates à retenir en 2011**

**Jeudi 27 Janvier**
**Jeudi 24 Février**
**Jeudi 31 Mars**
**Jeudi 28 Avril**
**Jeudi 26 Mai**
**Jeudi 30 Juin**

**de 14h15 à 16h15**

***Information, transport, n'hésitez pas à contacter les bénévoles :***
***Mairie : 02 99 68 03 52***
***Alain Billon : 02 99 68 00 42***

# QUÉBRIAC ET SON PASSÉ SEIGNEURIAL

## 2e période : la vie mouvementée des "de Guémadeuc"

***Par Bernard ARRIBARD, Juillet 2010.***

Au décès en 1556 de Marguerite de Québriac épouse de François de Guémadeuc, la seigneurie de Québriac possède un patrimoine très important qui n'a cessé de croitre au fil des siècles grâce aux diverses unions concrétisées avec des familles importantes de la région. Thomas de Guémadeuc et sa demi-sœur Anne vont poursuivre cette ascension sociale en épousant Jacquemine et Toussaint Beaumanoir du Besso. Les seigneurs de Guémadeuc sires de Québriac, comme les de Beaumanoir du Besso et les Tournemine de la Hunaudaye que nous évoquerons plus tard étaient très attachés au Roi de France Henri III, puis à Henri IV et leur autorité s'exerça pendant la période de la guerre de la Ligue en faveur de la cause royale.

### Thomas de Guémadeuc (1556,1592) et Jacquemine de Beaumanoir du Besso (1561,1588)

Thomas de Guémadeuc, sire de Québriac épouse en 1579, Jacquemine de Beaumanoir du Besso. Elle apporte, en dot, le château de la Motte-Beaumanoir en Pleugueneuc, le château du Besso en Saint-André des Eaux sur la rive droite de la Rance qui en alimentait les douves. En reconnaissance de leur engagement à la cause royale, une autorisation est donnée en 1580, pour une augmentation des fortifications du château de Québriac, par la création d'une 4ème tour défendant l'accès au pont-levis. Lors de la construction de cette tour et de l'extension des fossés qui entouraient le château, la chapelle Notre Dame est alors détruite. En 1583, le Roi accorde à Thomas de Guémadeuc le droit d'avoir au bourg de Québriac une foire chaque année et un marché toutes les semaines qui devaient se tenir sur la place appelée aujourd'hui "la Cohue".

Thomas de Guémadeuc et Jacquemine de Beaumanoir du Besso auront sept enfants nés au château de Québriac : Marguerite (1580,1628) ; Anne (1581,1622) ; Toussaint (1582,1606) ; Olive (1584,…) ; Suzanne (1585,…) ; Thomas (1586,…) ; Jacquemine (1588,1652)

Jacquemine de Beaumanoir du Besso décède au château de Québriac à la naissance de sa fille Jacquemine. Thomas de Guémadeuc, blessé aux combats de Loudéac en 1591, édicte à Rennes le 11 juillet 1592, le jour même de son décès, son testament où il demande à être inhumé avec son épouse dans l'église de Québriac, lieu de l'enfeu de la famille.

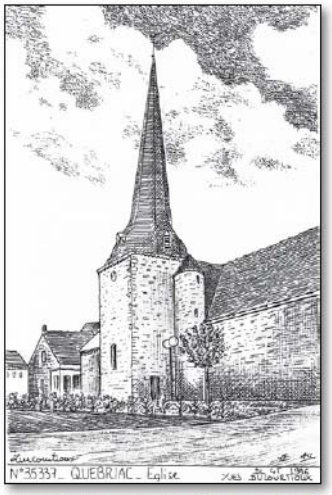


*Chapelle du côté nord de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Québriac construite à la demande de Thomas de Guémadeuc seigneur de Québriac inhumé le 25 juillet 1592*

Lorsque la Ligue envahit la province, après avoir longtemps épargné la Bretagne à la fin du XVIème siècle, la population est partagée entre les deux partis ennemis acharnés l'un contre l'autre, portant la division entre familles au sein des paroisses, les uns étant pour le Roi, les autres pour le duc de Mercoeur, Philippe de Lorraine, partisan de la Ligue qui rêve d'un retour du duché de Bretagne. Connaissant la gravité de ses blessures, ses enfants étant encore mineurs, Thomas de Guémadeuc qui avait pris le parti d'Henri IV remet dès 1591 son château à la garde du Roi. Le prince de Dombes jugea utile d'en augmenter les fortifications et en 1591 y installa une garnison de "quinze hommes de guerre à pied". Le château de Québriac était alors sous le commandement de Pierre de Fontlebon. Tant que Thomas de Guémadeuc seigneur de Québriac vécut, il n'y eu pas de grands changements. Après son décès, les tuteurs de son fils Toussaint de Guémadeuc trouvant sans doute la charge d'entretien de cette garnison trop lourde invitèrent les Etats à demander au Roi de lui enlever ses soldats. C'est vraisemblablement cette requête tendant à enlever à Fontlebon sa place et ses bénéfices qui le détermina à trahir son parti et à livrer la Maison forte de Québriac au duc de Mercoeur.





Pierre de Fontlebon resta Ligueur jusqu'en 1594, mais après avoir appris l'entrée d'Henri IV à Paris le 22 mars, il pensa que la victoire semblait se fixer de ce côté et qu'il était temps de se retourner et de redevenir royaliste. Á la fin du mois de janvier 1595, le Maréchal d'Aumont dresse la liste des garnissons du parti royal et donne notamment la composition de celles du château de Hédé, Montmuran et Québriac. La garnison en infanterie de Québriac comprend « cent hommes de pied avec capitaine, lieutenant, enseigne, 2 sergents, 4 caporaux et 91 arquebusiers payés 461 écus1/3 ».

Pendant cette période, l'histoire de la Maison forte de Québriac se trouve intimement liée à l'histoire du château de Hédé. Cette période très conflictuelle n'est pas sans conséquence sur la vie courante des habitants de la paroisse de Québriac, car il ne s'agissait pas seulement de donner une solde à ces hommes, mais il fallait souvent songer à les loger et les nourrir au sein de la population qui était déjà dans une misère extrême, ce qui n'était pas sans engendrer des sources de conflits. Le paysan voyant ses récoltes exposées à être enlevées par les pillards et les maraudeurs des deux partis ne voulait pas travailler pour l'ennemi et n'ensemençait que dans la stricte mesure de ses besoins personnels. Une grande partie des terres retournait en friches et en mars 1596, le bled est à 22 et 24 livres la charge et a toujours haussé depuis. Pour parer à cet état de chose et empêcher le soldat affamé de piller et de maltraiter le malheureux paysan sans défense, Monseigneur de Lespinay Saint-Luc, lieutenant général pour le Roi en Bretagne eut recours aux réquisitions. C'est à cette époque, quelques jours avant ces réquisitions, le 20 octobre, que Jean d'Avaugour, Marchal de camp dans l'armée du duc de Mercoeur ayant appris que la plus grande partie de la cavalerie et des soldats de la garnison étaient sortis de la Maison-forte de Québriac, jugea le moment propice de se venger de celui-ci qui l'avait rendue au Roi. Il se présentât devant la place où il ne comptait trouver qu'une faible résistance. Il s'était trompé. Les soldats restés à Québriac tirent bien et il dut commencer un siège. Il n'y était pas depuis trois jours que le sieur de Laubertière, fils du capitaine Fontlebon, survint à l'improviste, tomba sur l'agresseur, le mit en déroute et parvint à rentrer au château. Pendant le combat, Saint-Laurent reçut une arquebusade qui le blessa aux reins et fut fait prisonnier. Comment se fait-il que Pierre de Fontlebon changea a nouveau de camp ? Par quelles considérations Saint-Laurent parvint-il à le séduire et à le ramener au service de la Ligue. Nous l'ignorons. Toujours est-il que nous le trouvons six mois plus tard, le 4 juin 1596, entrant à côté de Saint-Laurent, son ancien adversaire au bourg de Betton, ou ils passèrent quelques jours commettant les excès les plus abominables. Ce ne fut pas assez pour lui de livrer Québriac, il trouva qu'il n'avait pas suffisamment fait pour ses nouveaux amis et poussant la trahison jusqu'au bout résolu de leur livrer aussi Hédé. Profitant de ce que le capitaine Dupré avait été tué aux alentours de Douarnenez, Fontlebon chargea son fils le capitaine Laubertière de s'emparer du château. Celui-ci surpris et battit le lieutenant Hirgars qui en avait la garde, l'en chassa et s'y établit avec une nombreuse garnison de Ligueurs. Ce sont ces soldats Ligueurs, qui unis à ceux de Québriac, partaient le 20 novembre 1597, conduits par Fontlebon et allaient presque sous les murs de Rennes commettre leur dernier exploit. C'est à Pacé qu'ils s'attaquèrent cette fois, où « ils ravagent le bourg et les environs, mettent le feu, brûlent quelques maisons et prennent des prisonniers ». Le père et le fils vont également entrer en conflits avec Marguerite Dailly, veuve de François comte de Colligny et son fils mineur Henri, toujours fidèles au Roi, propriétaires du château de Montmuran aux Iffs.

Le 25 mars 1597, les Etats adresse au Maréchal de Brissac, Lieutenant général du Roi en Bretagne, une requête demandant le démantèlement de Hédé et de Québriac. Comme pour le château de Hédé, cette requête déterminera la condamnation définitive de la Maison forte de Québriac. Cependant elle vécut encore un an. Le 25 mars 1598 fut signé à Angers entre Henri IV et Madame de Mercoeur le traité si impatiemment attendu qui terminait enfin cette longue guerre civile. La joie fut immense : Un Te Deum fut chanté avec enthousiasme à Rennes et probablement dans toutes les églises de la Province, y compris Hédé et Québriac.

Fontlebon reconnut enfin que la Ligue était bien finie. Il céda donc et fit sa soumission, mais ce ne fut pas sans poser ses conditions. Pendant ce temps, les malheureux fermiers et sergents grainetiers de Madame de Colligny languissaient toujours dans les cachots du château de Québriac.

Le 9 mars, il eut une entrevue : "Pour la réduction des villes et château de Hédé et de Kerbriac en l'obéissance de Sa majesté avec le Maréchal de Brissac qui signa avec lui un accord par lequel" ledit Seigneur Maréchal promet audit sieur de Fontlebon et de lobtière, son fils, lettre d'abolition générale de tout acte d'autorité par eux fait depuis le commencement des guerres et pour tous ceux qui les ont suivis et asistés, même pour le prinse du château de Hédé et pour le regard de la place de Québriac, elle demeurait entre les mains du sieur de Fontlbon pour la conserver dans le service du Roy avec quatre arquebusiers françois et qu'il serait donné au sieur de Lobtière commission de trente chevau-légers pour le service du Roy par le dit sieur Maréchal". (Extrait de la Noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réforme de 1668-1671 par le Comte de Rosmordic, Tome 1 page 102)

Ces conditions furent acceptées et des lettres d'abolition furent données le même mois à Angers par Henri IV. Celui-ci, trop heureux qu'on lui demandât de faire disparaitre ces forteresses qui lui avait causé tant de soucis et avaient tant retardé sa victoire, s'étaient empressé d'en ordonner la démolition.

***Le démantèlement des fortifications du château de Québriac intervint au cours de l'année 1599.***

Une page importante de notre histoire locale se tournait. Seule la partie habitation du château de Québriac subsistait et certains enfants de Guémadeuc vont encore y résider semble t-il pendant quelques années, dont Anne jusqu'à son mariage à Québriac en 1604, Toussaint tué en duel en décembre 1606, qui sera le dernier seigneur de Guémadeuc à vivre à Québriac et Jacquemine jusqu'à son mariage en 1608.

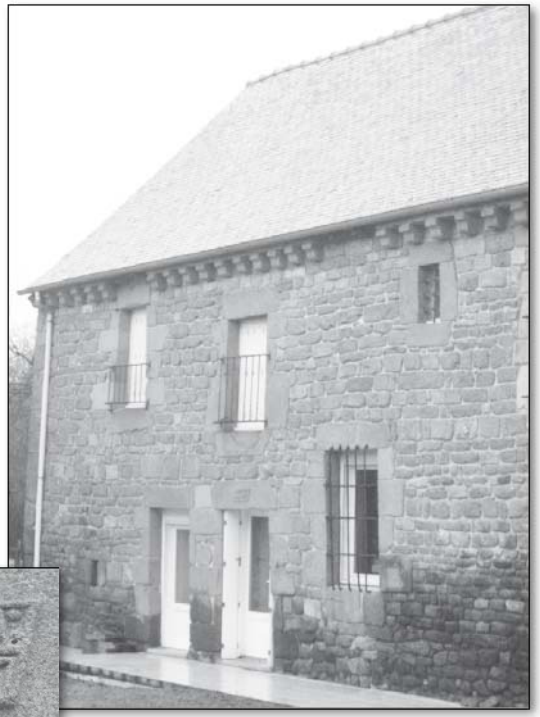

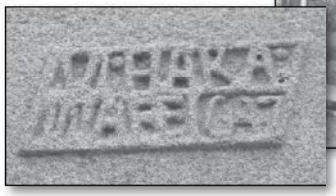

*Un demi-siècle plus tard une partie de cette forteresse servait à la construction de la superbe demeure que l'on peut voir actuellement au village de la Ville Hulin, construite en 1647 par Julien Harans et Roberte Macé mariés à Québriac en 1633.*

## Thomas de Guémadeuc et sa fille Marie Françoise de Guémadeuc.

Suite au décès son frère Toussaint tué en duel en décembre 1606, Thomas de Guémadeuc devient alors seigneur de Québriac, , mais comme sa fille, il ne vivra pas au château de Québriac. Né à Québriac en décembre 1586, cet infortuné seigneur avait épousé vers 1605 Jeanne Ruellan. La famille Ruellan dont les origines sont des plus modestes doit sa rapide élévation à Gilles Ruellan qui sut acquérir une grosse fortune pendant les années troubles de la Ligue ce qui lui permis de donner 500 000 livres de dot à chacune de ses filles au moment de leur mariage.

Gilles Ruellan n'était pas en harmonie avec son gendre Thomas du Guémadeuc, homme qu'il jugeait semble t-il comme un être brutal et de peu de jugement. Leur rapports'était dégradé en 1614 au moment des Etats Généraux. Ce dernier représentait en tant que député, la noblesse de Bretagne et se fit remarquer en se rangeant du côté des princes qui manifestaient leur hostilité à la régence de Marie de Médicis et qui réclamaient que Louis soit proclamé Roi de France. Gouverneur de Fougères en 1611, Thomas de Guémadeuc semble s'être fait haïr en pays de Fougères pour ses exactions et ses cruautés.





« Le 23 octobre 1616, débute la réunion des Etats au Parlement de Bretagne …La session fût marquée par un drame privé qui fit grand bruit dans la France entière. Deux jeunes gentilshommes assistaient à cette tenue, tous deux héritiers d'un grand nom, mariés, heureux. L'un était Thomas de Guémadeuc, baron de Blossac, vicomte de Rézé, seigneur de Québriac, gouverneur de Fougères marié à Jeanne Ruellan. L'autre était Jacques de Nevet dont le père avait servi le Roi avec dévouement… A la séance du 28 octobre 1616, une de ces vaines querelles de préséance, si fréquentes aux Etats, éclate entre Thomas de Guémadeuc et Jacques de Nevet. Elle s'envenime. Dans la .soirée de Guémadeuc rencontre dans le rue Jacques de Nevet et le tue. Le lendemain de Guémadeuc se réfugie à Fougères et s'enferme au château. Un tel forfait ne pouvait rester impuni. Le duc de Brissac marche sur Fougères, un exempt des gardes du Roi somme de Guémadeuc de remettre la Ville et le Château. Sur les instances de sa femme, celui-ci s'échappe et la baronne livre la place. Thomas de Guémadeuc alla demander grâce au Roi Louis XIII. L'indignation s'assoupit et peut-être aurait-il obtenu le pardon et l'oubli, mais la jeune femme qu'il avait rendue veuve à 27 ans ne pardonnait pas. Françoise de Tréal demanda justice, on poursuivit les enquêtes et l'on découvrit que de Guémadeuc avait un autre crime à se reprocher, dans un moment de colère, il avait tué le sénéchal de Chatillon-en-Vendelais. C'était trop. Le coupable compris peut-être que le Roi ne pouvait lui faire grâce; perdant la tête, il partit secrètement de Paris et retourna s'enfermer dans Fougères. Aussitôt le Roi demanda au duc de Vendôme et au maréchal de Vitry de se rendre maîtres de Fougères « avant que de Guémadeuc s'y fust recogneu ». Il ne fit aucune difficulté de remettre la Ville. On l'emmena à Paris, où il fut emprisonné à la Conciergerie « en laquelle son procès lui fust faict ». Trois mois après, le 27 septembre 1617, de Guémadeuc était condamné à mort. En vain sa jeune femme se jeta aux pieds du monarque. « c'est la justice qui fait régner les roys, répondit Louis XIII, je la dois à mes subjects et, en cet endroict, je dois préfèrer la justice à la miséricorde ». Le souverain épargna seulement à la famille la honte du gibet de Montfaucon et rendit à sa veuve les biens confisqués. Mais la tête du dernier des de Guémadeuc, seigneur de Québriac, fût plantée au-dessus de la principale porte du château de Fougères. Richelieu applaudit à la justice sévère du Roi. Cette impassibilité n'empêcha pas le Cardinal de marier, neuf ans plus tard, son neveu François de Vignerot, marquis de Pontcourlay, à la fille unique du condamné de 1617, devenue la riche héritière des de Guémadeuc des de Beaumanoir, des de Ruellan ».

Déçue des événements, Jeanne Ruellan, blessée, humiliée, le cœur empli de haine se retire au couvent carmélite à Paris, Faubourg Saint-Jacques, (en bas de la Montagne Sainte-Geneviève) avec sa fille Marie Françoise âgée de 10 ans et prend le nom de Mère Aimée de Jésus. Brisée pour la vie, sans contact avec les siens, elle décédera en 1668.

Marie Françoise de Guémadeuc, née à Paris en 1607 épouse le 29 Juin 1626 François de Vignerot, Marquis de Pontcourlay. Devenue veuve, elle s'unit en 1647 à Charles de Grossove, Comte d'Orrouër., futur Gouverneur de Fougères. Elle dut ainsi « entrer par la porte sur laquelle avait été fichée la tête de son père »

De sa première union Marie Françoise de Guémadeuc aura cinq enfants :

- Armand-Jean de Vignerot du Plessis (1629,1715)
- Jean-Baptiste-Amador de Vignerot du Plessis de Richelieu (1632,1662). Son fils ainé Louis portera encore le titre de baron de Québriac. Son arrière petit fils, Emmanuel-Armand, Ministre de Louis XV, sera rendu célèbre par ses nombreux démêlés avec le parlement de Bretagne et son président. Cette branche s'éteindra en 1800
- Marie-Marthe de Vignerot du Plessis, dite mademoiselle de Richelieu
- Marie-Thérèse de Vignerot du Plessis (1635, Paris 1705) dite Mademoiselle d'Agenais puis duchesse d'Aiguillon, prend l'habit de religieuse au monastère des filles du Saint-Sacrement à Paris en 1692
- Emmanuel-Joseph de Vignerot du Plessis, Comte de Richelieu (1639, Venise 1665) abbé de Marmoûtier et de Saint-Ouen de Rouen.

Marie Françoise de Guémadeuc vendit alors le 4 novembre 1659, pour 180 000 livres la seigneurie de Québriac à Messire Louis-Hercule de Francheville né en 1631, propriétaire du Château du Logis en la Chapelle-aux-Filtzméens.

***A suivre.***

## NAISSANCES

| | | |
|---|---|---|
| Le 28 janvier | Jean GARNIER | 19 rue de la Donac |
| Le 30 janvier | Gabriel CURTIL | La Mariais |
| Le 1er février | Zoé TESSIER | 46 rue de la Donac |
| Le 11 février | Gaspard PEREZ--LEBOURGEOIS | 32 rue de la Donac |
| Le 2 mars | Paul TAILLARD | 17 rue de la Landelle |
| Le 18 avril | Océane VIDAL | 17 rue de Tanouarn |
| Le 4 mai | Malou BOSSARD | 29 rue des Dames |
| Le 9 mai | Ewen MAHEC--LEBRET | Le Mesnil |
| Le 19 mai | François THEBAULT | La Frétochère |
| Le 27 juin | Léna THEPAUT | 20 rue de la Donac |
| Le 13 juillet | Philomène LEMETAYER | 1 rue de la Gromillais |
| Le 15 juillet | Ambre GÉRARD | 11 rue de la Donac |
| Le 16 juillet | Léna LECERF | 10 rue du Pont Blanc |
| Le 24 juillet | Noâm LE BAIL | La Pilais |
| Le 10 septembre | Rafaël ROUXEL | Launay |
| Le 9 octobre | Clémence BODIN | Le Grand Bois |
| Le 5 novembre | Antoine CHESNOT | La Rivière |
| Le 7 novembre | Inès TROMPETTE | 48 rés. La Donac |
| Le 7 novembre | Lucy HINGUANT—COLLETER | La Bergerie |
| Le 14 novembre | Philippe-Alexandre FOSSE | La Cour es Comptes |

*Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations aux parents*

## MARIAGES

| | |
|---|---|
| Le 15 mai | Luc ROUAULT et Christelle FALIGOT |
| Le 22 mai | Marc CHESNOT et Angélique BEAUDOIN |
| Le 18 juin | Alexandre BOURGINE et Agnès ROUAINAI |
| Le 3 juillet | Jean-Philippe DOUCET et Sandrine GRAS |
| Le 25 septembre | Thierry DECKER et Elise GOUPIL |

*Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux*

## DÉCÈS

| | |
|---|---|
| Le 22 janvier | Albert BELAN |
| Le 23 février | Denise DEFFAINS, veuve DESFOUX |
| Le 10 juillet | André VIGNER |
| Le 19 juillet | Maria BAIN veuve HOUAL |
| Le 18 septembre | Marie COGNARD épouse PAIN |

*Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles*





# ARTICLE à venir ...

## Le SIM (Syndicat Intercommunautaire de Musique)

Le SIM, c'est l'école de musique des Communautés de Communes du Pays de Bécherel et de la Bretagne Romantique. Dans ses 5 lieux de cours (Tinténiac, Combourg, Saint-Pierre de Plesguen, Bécherel et Romillé), le SIM accueille chaque semaine 550 élèves, (enfants et adultes).

Les 7 parcours pédagogiques proposés qui abordent de nombreux styles musicaux s'articulent autour des pratiques collectives (ne pas jouer seul mais avec d'autres en petite ou en grande formation).

Grâce à ses nombreux parcours, chaque élève ou musicien peut donc organiser son apprentissage ou sa pratique musicale à son rythme.

Le SIM propose tout au long de l'année scolaire, sur son territoire, des auditions d'élèves ou des concerts interprétés par des musiciens professionnels. La programmation sera communiquée début décembre.

Le SIM développe en partenariat avec de nombreuses associations locales (ALSH, Espaces jeux, MJC…) et les écoles primaires publiques et privées, de nombreuses actions de sensibilisation et d'éveil à la musique.

*Eveil musical* **pour les enfants de 6 ans.**

*Instruments enseignés* **à partir de 7 ans.**

***Cordes frottées :*** **Violon, Violoncelle, Contrebasse.**
***Cordes pincées :*** **Harpe Celtique, Guitare classique, guitare basse.**
***Vents :*** **Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba.**
***Instruments traditionnels :*** **Flûte irlandaise, Cornemuse, Bombarde, Accordéon diatonique.**
***Percussions :*** **Batterie.**
***Clavier :*** **Accordéon chromatique, piano.**

*Ateliers (cours collectifs)*
**Guitare d'accompagnement (ados et adultes)**
**Guitare électrique (ados et adultes)**
**Accordéon diatonique (adultes)**
**Comédie musicale (adultes)**

*Pratiques collectives*
*(ouvert à tout instrumentiste amateur)*

**Orchestre d'Harmonie**
**Orchestre à cordes**
**Ensemble de musique de chambre**
**Orchestre symphonique**
**Bagadig**
**Ensemble de musiques traditionnelles**
**Ensemble de guitares classiques**
**Ensemble de harpes**
**Ensemble d'accordéons chromatiques**
**Ensemble et quatuor de saxophones**
**Ensemble de percussions**
**Ensemble de jazz**
**Ensemble de rock (ados et adultes).**

***Pour tout renseignement :***

**Tel : 02 99 68 08 78**
*Email :* **sim.bbr@wanadoo.fr**
*Site :* **www.ecoledemusique-sim.fr**
*(onglet "calendrier" pour voir l'agenda des manifestations).*

anim'6 enfance-jeunesse

# ANIM'6 Jeunesse

**Tinténiac-Hédé-Bazouges -La Baussaine-St Thual-Québriac-St Domineuc**

**L'ESPACE JEUNES EST**
situé
A la mjc de Tinténiac

Infos et programmes des vacances sur

**www.anim6.fr**

**Pour les cm2**

Le mercredi matin de 10h30-12h

À la MJC de Tinténiac
*(ramassage minibus possible)*
Atelier bricolage, accueil, baby foot, jeux de société,
Activités à imaginer ensemble

**À partir de 11 ans**

Les accueils jeunes

**OUVERTURE MJC Tinténiac *Période scolaire***

**★ Mercredi : 17h30 à 19h**
**★Vendredi : 17h à 19h30**
**Ouverture jusqu'à 22h le vendredi soir selon soirée**

**À partir de 11 ans**

Le vendredi
Sorties **ANIM'6 BUS**
Le minibus passe les vendredis soirs aux collèges
à partir de 17h afin d'aller en sortie (ciné, bowling, piscine…)
Viens aux accueils et choisis ta sortie anim'6 bus

Des sorties et des activités à chaque vacances

**À partir de 14 ans**

**APPEL A PROJETS JEUNES**

Si tu as un projet : musique, sport, caritatif, animation locale, vacances etc.
Prends contact avec les animateurs, ils peuvent t'apporter leur soutien

**+ SOIREE, SORTIE A ORGANISER EN FONCTION DE VOS ENVIES**

**INSCRIPTIONS**

- Une fiche sanitaire et administrative 2010/11 disponible en Mairie ou sur le site WWW.anim6.fr
- Régler l'adhésion au SIVU de **10€** par famille (valable jusqu'en juin 2011) ou 30€ par famille hors communauté de communes Bretagne Romantique.

**Contacts :**
**Linda 06.78.10.68.55** **lindanim6@hotmail.fr**
**Gwendal 06.78.10.67.99** **gwenanim6@hotmail.fr**

SIVU Anim'6, 5 rue de la liberté, 35190 Québriac. 02 99 23 00 59 / anim6.enfance.jeunesse@orange.fr / www.anim6.fr

## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE QUEBRIAC (APE)

**L'APE de Québriac est heureuse de vous présenter le calendrier des manifestations organisées pour cette nouvelle année scolaire.**

Comme l'année dernière, la vente de sapins de Noël a eu lieu (retrait dans nos locaux le 4 décembre après-midi)
Le calendrier des activités scolaires et leur subventionnement est actuellement en cours d'approbation. Il sera affiché sur le panneau réservé à cet effet à l'entrée de la cour de l'école.
Nous avons la chance d'accueillir cette année 3 nouveaux membres au sein de notre association mais nous sommes toujours à la recherche d'un(e) secrétaire et d'un(e) vice-président…
Vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 08 68 53 41 (Vincent) ou nous déposer des messages dans la boite aux lettres disponible prés du panneau d'affichage.

• Arbre de Noël
*Samedi 11 décembre 2010 à partir de 15h00*
*(spectacle Noel à Tiroirs proposé par la Compagnie des Lettres) à la salle de La Chapelle aux Fitzméens*
• Repas de l'APE
*Samedi 19 février 2011 à partir de 20 h à la salle de la Nouasse*
• Marché Bio / Vide Grenier
*Dimanche 20 Mars 2011 sur la place de l'Église*
• Fête de l'école
*Dimanche 26 juin 2011*

## A.C.C.A. de QUEBRIAC

**Dates à retenir**
• 6 mars 2011
Remise des tableaux de chasse de 10 h à 12 h au bar O' grain de café.
• 19 mars 2011
Repas des chasseurs à 19 h 30, Salle polyvalente.
• 29 mai 2011
Assemblée générale à 10 h, Salle polyvalente.

La saison 2010 – 2011 a démarré depuis quelques semaines. Le petit gibier est malheureusement toujours aussi rare. Nous procédons à quelques lâchers de gibier provenant de GIB – MANCHE, notre nouveau fournisseur. Ceux ci se défendent bien !
En ce qui concerne le lièvre, un arrêté préfectoral a été pris sur le département en interdisant la chasse suite à une épidémie d'EBHS.

*Communiqué :*
Si lors de vos balades, vous trouvez un cadavre de lièvre ou de chevreuil, ces derniers seraient également atteints par une épidémie.
Ne pas les toucher et contacter rapidement Eugène LAMARRE (Tel. 02 99 68 09 00 ) Merci

Le bureau

*Bonne fin de saison à tous et Meilleurs vœux pour l'année 2011.*

## COMITÉ DES FÊTES DU GRAND BOIS QUÉBRIAC

Vous nous avez fait le plaisir de venir nombreux à notre pêcherie du 8 mai. Nous avons eu beaucoup moins de chance pour la fête du 15 août, la pêcherie a du être annulée pour cause de manque d'eau.
Le mauvais temps qui lui était présent, nous a valu moins de monde à notre fête ainsi qu'à notre traditionnelle cuisse de bœuf grillé. Nous espérons avoir plus de chance pour l'année 2011.

Nous remercions toutes les personnes présentes ainsi que nos bénévoles qui sans eux rien ne serait possible.

Nous serions ravis de vous compter parmi nous lors de nos prochaines manifestations.

*Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2011*

Bien à vous, amicalement
Le bureau

## CLUB DES RETRAITES

Avec ses 80 adhérents, le club se porte bien.
Tous les mardis, une quarantaine de personnes participe et partage des activités différents : belote, scrabble, pétanque…
Un groupe assez important se lance dans un marathon de 8 km, gardant la forme olympique.

Chaque trimestre, tous se retrouvent autour d'un verre d'anniversaire à la salle, contribuant à la bonne ambiance.

Un petit rappel : ne pas oublier l'aménagement du deuxième terrain de boule

*Nos meilleurs vœux pour l'an 2011, surtout une bonne santé*

Le bureau





## LES TOUCH'A'TOUT
### Activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans

Cette année, suite à la forte demande d'inscriptions, nous avons accepté plus d'enfant que d'habitude. Mais nous nous retrouvons face à un problème majeur : le manque de bénévoles. Seule Sophie renouvelle sa participation. L'accueil et l'encadrement des enfants restent difficiles, car nous ne sommes que 2. Aussi, si vous-même ou quelqu'un de votre entourage souhaite faire du bénévolat et venir nous donner un petit coup de main, n'hésitez pas !!!!!
La rentrée 2010 pour les Touch'à'tout s'est bien passée. Cette année, 18 enfants sont inscrits pour les ateliers : 5 garçons et 13 filles, âgés de 6 à 13 ans, habitant Québriac et les environs. Ils sont partagés en 4 groupes. Ils vous livrent leurs impressions.

**Les Ados**

Une nouvelle année de plus, Carole et Sophie, nos animatrices, nous ont tous rassemblés pour faire des activités en tout genre. On vient aux Touch'à'tout 1 samedi sur 2, de 13h30 à 15h30. on s'amuse, on rigole mais bien-sûr, on travaille, on est là pour ça et pour passer du bon temps. Dans ce groupe, nous ne sommes que 2, Pierre et moi (Marie), nous sommes les plus grands. On aide aussi les plus petits, qui sont plus nombreux.

**Le Trio**

Dans notre petit groupe, il y a Claire, Lucie et Killian, et nous avons entre 8 et 9 ans. Notre animatrice est Carole qui nous aide beaucoup pour toutes les activités que nous faisons et il y a aussi Sophie qui nous donne des conseils. Depuis le début de l'année, nous avons fait 2 activités. Nous sommes gourmands de bonbons parce qu'il y a les blagues Carambar qu'on adore. Ça met une bonne ambiance.

**Les Petits Dauphins**

Luna, Maelly, Marina, Loane, Ambre, Baptiste et Luck sont âgés de 6 à 7 ans et forment le groupe des « petits dauphins ». Ils aiment venir aux Touch'à'tout pour fabriquer plein de choses avec leurs copains et copines. Ils adorent la peinture, le bricolage, le collage et tous les ateliers.

**Les Clowns**

Notre groupe est composé de 5 filles et d'1 garçon : Loue, Romane, Elodie, Chloé, Maëlle et Nicolas. Nous adorons venir tous les 15 jours aux Touch'à'tout parce qu'on rigole bien. Mais on est quand même là pour travailler ! Carole est trop sympa. On fait aussi des concours de blagues. C'est trop marrant.

Nous vous souhaitons ‡ toutes et ‡ tous une trËs belle annÈe 2011

*Sophie et Carole*

## ESPACE JEUX ET ATELIER

Farandole

Bonjour à tous !

Et voilà, avec la rentrée scolaire les activités de l'association "Farandole" ont redémarré !

Comme tous les ans, les plus jeunes 0-3 ans ont retrouvé leur "Espace Jeux Badaboum" le lundi matin suivant la rentrée, de 9h à 12h et les plus grands 3-6 ans l'atelier "D'expression manuelle et corporelle" le mercredi de la même semaine de 10h à 12h.

Dès le mois de septembre, nos effectifs étaient complets : 26 enfants avec leurs parents ou leurs assistantes maternelles se sont inscrits à l'espace jeux "Badaboum" et à l'atelier 16 enfants, soit 8 enfants de 3 à 4ans et 8 enfants de 4 à 6 ans pour chaque groupe (législation oblige). Les enfants viennent en majorité de Québriac, mais aussi de Tinténiac, St Brieuc des Iffs, St Domineuc, Pleugueneuc, la Chapelle aux Fitzméens, Combourg, et Tréverien.

Les enfants ont été très heureux de retrouver Brigitte, notre animatrice. Encore de belles idées de travaux manuels et surtout de belles réalisations pour nos artistes en herbe !!

Enfants et adultes sont également encadrés et conseillés par Françoise, éducatrice au SIVU anim'6 présente tous les 15 jours à "L'Espace Jeux". Les adultes devraient pouvoir bénéficier aussi des conseils pédagogiques des deux éducatrices Jeunes Enfants du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes (ces interventions sont actuellement à l'étude)

En décembre, si le père Noël n'est pas trop débordé, il viendra nous rendre visite un lundi matin. Ce sera aussi l'occasion de déguster des chocolats…
Le 2 avril 2011, fête de printemps pour les enfants adhérents et leurs familles, et en juin, mercredi festif pour les enfants de l'atelier.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enfants et à leurs familles. C'est pour nous, très important et très agréable, d'accueillir de nouveaux membres et de faire découvrir notre association et ses activités. Bénévoles (si nous étions plus nombreuses, ce serait encourageant!!) et professionnels, accordons toute notre attention à l'éveil des plus jeunes et à la vie en collectivité pour les préparer en douceur à leur rentrée en maternelle.

Plein de rires, de gaîté, de jeux, de création !!!
Les sourires épanouis, les yeux brillants des enfants et leurs progrès... Que du bonheur !

*Toute l'équipe de Farandole vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année*
*Meilleurs vœux pour 2011, et plein de joies avec vos petits.*

Odile BORDE
Présidente,
02 99 23 09 73





## ASSOCIATION QUEBRIAC-MARPOD

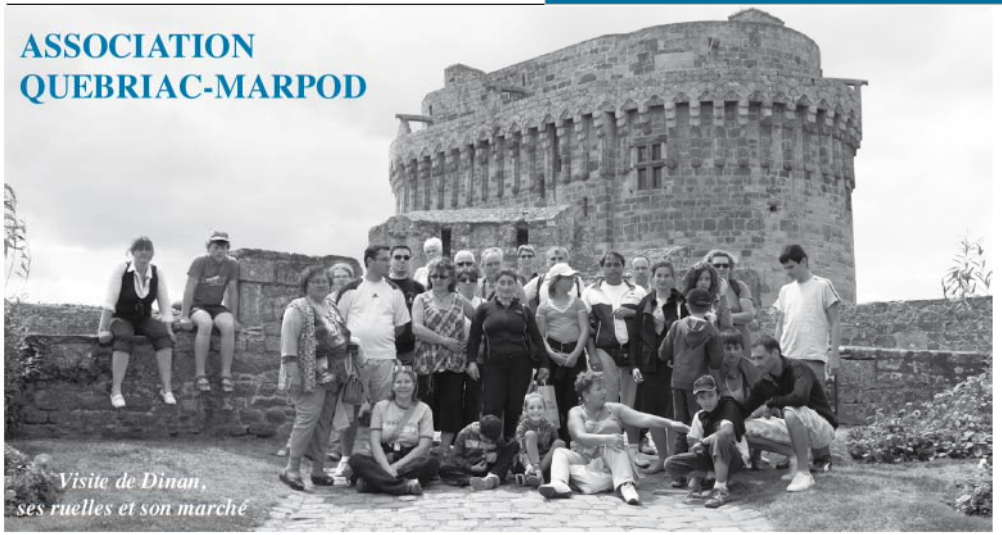

*Visite de Dinan, ses ruelles et son marché*

L'association de jumelage avec la Roumanie a eu le plaisir de recevoir ses amis de Marpod du 10 au 18 juillet, un groupe jeune de 15 personnes a fait le déplacement, la découverte de la commune le premier jour de leur arrivée, visite du bourg, de ses environs, une façon de les intégrer plus rapidement et de faire connaissance avec les familles d'accueil.
Nous avons essayé de répondre à leurs attentes, en montrant nos différentes activités industrielles et rurales, connaissant leur curiosité lorsqu'il s'agit d'agriculture, les questions sur les méthodes de travail et le matériel agricole, mais aussi les faire découvrir notre département ainsi que nos spécialités artisanales et culinaires. Un programme qui se veut varié avec du repos car le voyage en car de 2600 km est assez fatigant. Nous avons visité le Mt St Michel, l'aquarium de St Malo et passé une journée à Cobac Parc où les petits et les grands ont pu s'en donner à cœur joie.
Nous souhaiterions voir de nouvelles familles venir étoffer notre association apportant de nouvelles idées, les possibilités de communication avec Internet permettent de garder des contacts tout au long de l'année et ce pays reste toujours francophone ce qui favorise les échanges, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

*Lancer de pantoufle lors du rallye*

Nous aurions pu évoquer le problème des Roms qui reste à ce jour sans véritables solutions par manque d'intégration dans leur pays. Sans terre, sans maison, des enfants déscolarisés, cette population rejetée cherche dans d'autres pays ce qu'elle n'a pas chez elle. Dans certaines communes de Roumanie, on s'efforce de leur donner des habitations, souvent insalubres et peu d'espoir de trouver du travail. Certains errent sur les routes depuis de nombreuses années ayant oublié leur pays, vivant de petits boulots souvent de la récupération de ferraille ou de cartons en attendant des jours meilleurs. La Roumanie et la Bulgarie connaissent une inflation énorme et des salaires qui baissent considérablement ce qui provoquera non seulement le départ de Roms mais aussi de jeunes roumains ou bulgares.

**Rallye du 1er mai 2010 : direction la commune de la Baussaine**

Cette commune possède une très belle église, mais fallait-il encore trouver la clef pour la visiter. Un beau circuit avec des chemins humides mais praticables, les hauteurs de la Baussaine faisaient découvrir au loin le château de Montmurant. Le midi « le manoir de la Bérèchère » fut le lieu de pique nique bien mérité où les équipes peuvent tranquillement répondre à leur questionnaire sans tricher sur le voisin. L'après- midi repart avec un jeu, le lancer de pantoufle, très apprécié pour digérer et se détendre car le but est de s'instruire en s'amusant. Le soir tout le monde se retrouve à la salle polyvalente pour se restaurer et recevoir les lots de nos différents sponsors. Ce fut une journée agréable, fait exceptionnel, ce sont des enfants qui gagnent le rallye cette année bien aidés par les plus grands.

***Prochain rendez-vous***
*1er mai Rallye pédestre à partir de 9h*
*salle polyvalente de Québriac*
*Voyage vers Marpod*
*au mois d'août en préparation.*

## FELIN POSSIBLE

### Melchior, Gaspard, Balthazar, et Jésus… ou l'histoire d'un sauvetage à Québriac

Tout commence par un appel de la mairie un beau jour de février 2010. Une dame âgée, vivant à Québriac, est décédée, laissant derrière elle 4 chats. Pas de famille disponible pour les héberger, Félin Possible est donc sollicitée pour les recueillir. Nous ne connaissons alors rien des chats, ni leur âge, ni leur sexe, ni leur état de santé. Nous découvrirons plus tard qu'ils sont mal alimentés, infestés de parasites, et en assez mauvaise santé. Aussitôt nous lançons une recherche de famille d'accueil. Bien que les places au sein de celles-ci manquent, une chaîne de solidarité se met en place pour leur trouver rapidement un hébergement provisoire, afin de les requinquer avant de pouvoir les proposer à l'adoption. Trois chats seront rapidement transférés dans une de nos familles d'accueil à L'Hermitage, où ils recevront un bon bain (qui était nécessaire !), et les premiers soins. Ne connaissant pas leurs noms, nous les nommerons Melchior, Gaspard et Balthazar. Le quatrième et dernier chat, maître en l'art de la dissimulation, restait introuvable, à tel point que nous avons cru qu'il n'existait pas. Mais quelques jours plus tard, le ventre vide et appâté par la gamelle de croquettes fraîchement remplie, il finit par sortir de sa tanière. Il pût ainsi rejoindre les 3 autres. Nous le nommerons Jésus. Une fois les premiers soins reçus, les 4 chats seront ensuite répartis dans plusieurs familles d'accueil, le temps pour eux de se remplumer et pour nous de leur trouver une famille d'adoption définitive. Aujourd'hui, quelques mois plus tard, tous les 4 ont été adoptés, et coulent des jours heureux au sein de leurs nouvelles familles, qui nous donnent des nouvelles régulièrement.

Ce sauvetage est malheureusement une histoire tristement banale pour nous. Personnes âgées qui décèdent ou partent en maison de retraite, laissant leur chat sans famille, portées entières de chatons abandonnés dans des cartons ou des poubelles un peu partout à la belle saison, chats adultes oubliés lors des déménagements, ou abandonnés pour diverses raisons (allergie, naissance et bien d'autres…) : l'association est de plus en plus sollicitée, et manque cruellement de familles d'accueil. Si vous souhaitez nous aider, en étant famille d'accueil, bénévole, ou en adhérant à l'association, n'hésitez pas à nous contacter !

**Notre calendrier 2010-2011 atteste le dynamisme et la bonne renommée du groupe**

**A venir :**

**18 Décembre après-midi**
au Liberté à Rennes :
« Breizilou » danses bretonnes (bal breton) pour tous les enfants de Bretagne

**18 Décembre**
Invitation à la soirée diato à Saint Méen le Grand

**31 Décembre**
Réveillon breton (quelques places sont encore disponibles)

**28 Janvier**
Galette des Roi

**27 Février**
Fest Deiz
salle polyvalente - Québriac

**12 Mars**
Fest Noz
salle Ille et Donac - Tinténiac

**Contact :**

**Roger Portier :**
**02.99.68.08.69**
**ou**
**06.10.28.58.94**

**Catherine Portier :**
**06.84.61.95.47**

## LE CERCLE D'ILLE ET RANCE

### DANSES TRADITIONNELLES DE HAUTE ET BASSE BRETAGNE

Réuni en Assemblée Générale le 08 Octobre 2010, le Cercle d'Ille et Rance a fait le bilan de l'année écoulée. La situation financière est bonne. Le solde positif permettra, avec le renfort d'aides attendues, de financer :

- du matériel de sono
- divers petits matériels nécessaires notamment dans le cadre de nos sorties en représentations.

L'étude et le perfectionnement de nos costumes continuent afin d'approcher "l'authenticité", par rapport à notre terroir à une période donnée.

L'activité du cercle a été riche pendant cet exercice, de nombreuses sorties enfants, ados et adultes ; mais aussi des innovations :

- EMVOD enfants à Tinténiac le 25 Avril
- Fête de la musique à Québriac le 18 Juin

*"Merci à tous les participants, danseurs, musiciens et bénévoles ainsi qu'aux municipalités de Québriac et Tinténiac"*

Des sorties sont d'ores et déjà prévues et en étude pour le groupe spectacle-animation :

- Fest Yves à Sens de Bretagne le 16 Mai
- Fête de a moisson à Guipel début Août 2011
- Organisation d'une sortie au Festival Interceltique de Lorient début Août 201
- Comice agricole de Dingé début Septembre
- Animation en maison de retraite afin d'apporter un peu de joie et de bonheur aux résidents Début décembre 2011 : Téléthon

Nous sommes à votre disposition pour animer vos réunions publiques ou privées (réceptions, jumelages, mariages, anniversaires et toutes réunions festives).

*Le Cercle fonctionne*

Le jeudi soir : 20H00 l'hiver ou 20H30 l'été : **initiation**
Le vendredi : 17H00 / 20H30 : **enfants et ados en 3 sections**
Le vendredi : 20H30 : **adultes et ados**

*Le groupe animation a un programme de travail à raison de 2 soirées par mois avec le groupe de Sens de Bretagne.*

**Bonne Année 2011 à tous avec le Cercle d'Ille et Rance**

**Pour le bureau,**
*Karine Loisel (secrétaire)*

## QUEBRIAQUAD

L'année 2010 s'achève pour laisser la place à 2011, en espérant que l'association s'agrandira encore. Pour sa 2e année, tous les quadeurs ont encore fait des heureux, en participant à la Muco 2010, malgré le temps!!

Nous remercions aussi, Julien Vuidez, et ses partenaires pour les démonstrations de quad-cross…

Nous vous disons à l'année prochaine pour d'autres manifestations, qui sont en cours de réalisation!

***Le président et les membres du bureau vous souhaitent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 2011.***

*Sortie du 24 Avril 2010, sur la commune.*

QUEB'RANDO

### Randonnées 2011

**dimanche 17 avril**
Randonnée extérieure
à la commune

**samedi 19 juin**
Randonnée semi nocturne

**dimanche 11 septembre**
Fête annuelle,
randonnée de Queb'rando

## ES QUEBRIAC – SECTION FOOTBALL

Une nouvelle saison a débuté en septembre avec une confirmation d'une évolution de nos effectifs souhaitée dans notre projet club.
Outre les 2 équipes seniors qui connaissent un énorme rajeunissement, une équipe vétéran a été mise en place en entente avec le club de Dingé. L'équipe A en Division 3 éprouve des difficultés dans son début de championnat avec un effectif renouvelé et très rajeuni. La présence assidue aux entraînements sera certainement payante dans les prochains mois.
Le district nous a fait la bonne surprise en début de saison de maintenir l'équipe B en Division 4. Par conséquent, l'objectif de la remontée a été atteint avant même d'avoir débuté la saison. Notre objectif est désormais le maintien en D4. Et ce début de saison nous donne confiance pour remplir cet objectif.
Concernant l'école de foot, nous avons engagé une entente avec le club de Dingé à leur demande. Une dizaine de joueurs est donc intégré dans nos effectifs de U11 – U13 – U15. Depuis le début de saison, la présence régulière et importante des jeunes aux entrainements des mercredis est très satisfaisante avec près de 80 joueurs présents répartis dans les catégories U7 à U15 de 14h00 à 18h00.
Pour les U17, l'entraînement s'effectue de 16h à 18h avec les seniors et se remarque par une présence moins régulière d'environ une dizaine de joueurs en moyenne.
Pour toutes les catégories les résultats de début de saison sont mitigés mais les prestations lors des matchs sont très encourageantes et on constate de nettes progressions dues sans aucun doute à la présence de l'entraineur diplômé.

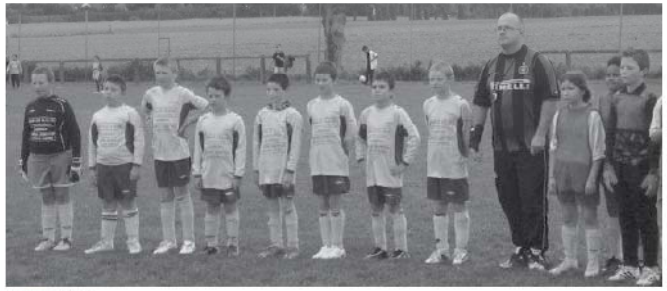

*Equipe U11-A*

Les entraînements du mercredi sont encadrés par Stéphane LOISEL assisté de Philippe BEQUET, Eric HUARD, Jean-René PINSARD, Jeremy HESLAN, Maxime GUERIN, Gwenole BEQUET, Elric HOUITTE et Antoine MAILLARD.
Notre volonté d'amélioration de l'encadrement technique est souligné par la participation à la formation « Jeune Animateur » dispensé par l'Office des Sports de 4 jeunes (Jeremy HESLAN, Maxime GUERIN, Gwenole BEQUET et Elric HOUITTE).

Notre traditionnelle "Soirée Choucroute", animée cette année par Paul MOORE, a une nouvelle fois rencontrée un vif succès avec plus de 450 repas préparés.
Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leurs engagements à la réussite de cette soirée.

*Service Soirée Choucroute*

***Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne année 2011.***

Le président,
PINSARD Jean-René

*Stage début de saison*

### Nos prochaines manifestations

**23 janvier 2011**
Pot de nouvel an

**18 juin 2011**
Tournoi seniors

**24 juin 2011**
Assemblée générale

**2 juillet 2011**
Soirée Paëlla

### Une nouveauté

Vous pouvez désormais retrouver l'ensemble des résultats et des programmes de notre club sur le site du club :
www.es-quebriac@footeo.com

*Pensez à demander votre calendrier 2011 auprès des dirigeants*

### Pour tout renseignement ou demande d'inscription

• **Section jeunes :**
BECQUET Philippe
07 86 50 63 01
• **Section seniors :**
MAIGNE Gaëtan
06 71 63 13 17
• **Section vétérans :**
PINSARD Jean-René
06 83 22 06 26

# LES ARCHERS DU CANAL

La saison 2010 était la première pour le club au niveau national. La réussite a souri au club puisque dès sa première compétition à Sarcelles (95), l'équipe remportait la manche. La suite des rencontres de poule a été du même niveau avec 3 podiums et une victoire de poule à la clé. L'objectif de participer à la finale de la Division nationale 2 était atteint. Lors de cette finale le club s'est classé 6ème.

L'an prochain, l'objectif sera de lutter pour la montée en Division Nationale 1. En individuel avec 5 archers présents à Boé au championnat de France FITA, le bilan a été satisfaisant. La saison prochaine risque d'être un peu plus difficile chez les jeunes puisque deux d'entre eux : Benoit Legendre et Gwenaël Le Dréau quittent le club pour le club de Challans (85, ligue des Pays de la Loire). Benoit et Gwenaël sont au pôle de Nantes et ni le club ni les parents ne peuvent prendre en charge la différence de coût (5000€ contre 1500€) entre un archer Breton ou Ligérien.

Les effectifs sont en légère baisse 32 licenciés en 2010 contre 27 cette année. Cela faisait deux ans que nous avions une forte progression et ce n'est donc pas une surprise. Les infrastructures actuelles ne nous permettent pas non plus d'accueillir un plus grand nombre d'archers. La livraison de la nouvelle salle de sport l'an prochain résoudra ce souci.
Les interventions au collège Théophile Briand ont été très bien accueillies par les élèves. Ils étaient une trentaine à avoir pratiqué le tir à l'arc de septembre à décembre puis d'avril à juin. En ce début de saison, l'emploi du temps des bénévoles n'a pas permis de recommencer l'activité. Cela devrait pouvoir se faire au printemps. Le club accueille également un jeune en difficulté avec son éducateur à quelques séances par mois. Cela lui permet de pratiquer une activité sportive (pris en charge par le club) et de s'intégrer dans un groupe de jeunes. Le fait d'avoir un petit nombre de tireurs le mercredi à l'entrainement nous le permet.

Les finances du club sont toujours tendues mais saines. La subvention du Conseil Général pour l'aide au déplacement a été d'un grand secours. Cela nous a permis de payer les déplacements de D2.La mise à disposition d'un minibus est aussi une aubaine pour le club : nous allons pouvoir voyager dans de meilleures conditions avec une équipe complète et l'ensemble du matériel nécessaire.

Après la livraison de la salle de sport mi 2011, il nous restera à trouver un terrain avec l'équipement en adéquation avec le niveau sportif du club.
Ceci est un vaste chantier, loin d'être gagné mais nous allons nous y attelé.

*Meilleurs vœux 2011*

## Bilan sportif par équipe

**6e de la finale Nationale**
**1er Division nationale 2 (groupe 1)**
**Vice-Champion de Bretagne FITA**
**Vice-Champion de Bretagne de tir en salle**

## Quelques dates clés :

*Saison Salle :*

**22 et 23 janvier**
Tir en salle à Combourg

**29 et 30 janvier**
Championnat départemental de tir en salle à Thorigné Fouillard

**6 février**
Championnat de Bretagne Jeunes

**13 février**
Championnat de Bretagne par équipes

**19 et 20 février**
Championnat de Bretagne individuel

*Saison Extérieure :*

**7 et 8 mai**
1e manche Division Nationale 2 à Cherbourg (50)

**11 et 12 juin**
2e manche Division nationale 2 à Sarcelles (95)

**16 et 17 juillet**
3e manche Division Nationale 2 à Verwicq-Sud (59)

**10 et 11 septembre**
Finale Nationale Division Nationale 2 à Moulins

**23 et 27 août**
Championnat de France FITA à Montpellier

**Contact :**
**Président**
**LE DREAU Yannick**
**02 99 23 01 94**





# NOCES D'OR

*Le 18 juillet, Mme et M. HOUITTE Joseph domiciliés à Chipie*

*Le conseil municipal adresse aux heureux jubilaires ses vœux les plus sincères pour que leur union se prolonge longtemps entourés de l'affection de tous ceux qui leur sont chers.*

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES – 2010

*Le 06 novembre dernier, la commission animation et communication avaient invité les participants au concours des maisons fleuries à la salle polyvalente afin de remettre le palmarès.*
*Bien que le nombre de participants soit cette année moins important que les années précédentes, la catégorie jardin est en progression et nous pouvons que nous en réjouir.*
*La commission animation et communication remercie les membres du Jury :*
*Madame CHAPON, Madame AUBREE et Madame GONNET.*

*• Catégorie Maisons :*
*1er prix : Mme LEMENANT, La Croix des Brêches*

*• Catégorie Maisons et Abords :*
*1er prix : Mr REGNAULT, Longrais*
*2ème prix : Mme LAMARRE, Rue de la Landelle*
*3ème prix : Mr LECHAULT, Rue des Dames*
*et Mr LEROUX, La Ville es Ray*

*• Catégorie Jardins :*
*1er prix : Mme LAMARE, Rue de la Landelle*
*2ème prix : Mr LECHAULT, Rue des Dames*
*3ème prix : Mr LEROUX, La Ville es Ray*

*Après avoir remercié chacun des participants d'un bon d'achat et d'une composition, la manifestation s'est achevée autour d'un pôt de l'amitié.*

La Commission Animation et Communication vous présente ses vœux et vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année !

HP énergétik

La Noë 35190 Québriac 02 99 13 28 94

Photovoltaïque - Thermique - Chaudières Bois

Le P'tit Plus à côté

ALIMENTATION - PRODUITS BIO ET EQUITABLES

Karine Tiger

Tél: 09 51 01 82 02 Portable: 06 86 22 19 51

34, rue de la Liberté – 35190 QUEBRIAC
EURL au capital de 5000 € - SIRET: 51227046300015

***Horaires d'ouverture :***

Lundi, Mercredi, Jeudi : *8h00 -13h30 • 15h30 - 19h30*
Vendredi et Samedi : *8h00 -13h30 • 15h30 - 20h30*
Dimanche et jours fériés : *8h00 -13h30*

**mail :** *leptitplusquebriac@free.fr*
**site :** *leptitplusquebriac.free.fr*

ELECTRICITÉ CHAUFFAGE

Lebreton

Electricité Générale

Z.A. ROLIN
35190 QUEBRIAC
02.99.68.06.74
06.62.50.26.95
contact@lebreton-electricite.fr

www.lebreton-electricite.fr

Jean-Marc CONFLANT

Broyage d'herbes
Accotements, talus, fossés
Plantations et grands espaces

Espaces Verts
Entretien et création
Tonte petits et grands espaces

Launay
35190 QUEBRIAC

02 99 45 25 58
06 80 67 13 86

Claude DUHAMELLE
Travaux Publics
35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage
Assainissement autonome, Raccordement tout à l'égout
Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP
Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur)
Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH

Tél. 02 99 68 12 94 Port. 06 03 37 84 41
Fax 02 99 23 00 89

Siret : 422 745 976 00015 - APE 4511B

ad GARAGE
ROBERT ET BOLIVAL

Neuf et Occasion
Réparations toutes marques
ZA ROLIN
35190 QUEBRIAC
Tel 02 99 68 08 75
Fax 02 99 68 14 33

# Comptes-Rendus des séances du Conseil Municipal

# BATIMENTS COMMUNAUX

## Construction d'un restaurant scolaire : avenant N° 2 au marché de travaux de l'entreprise MARTIN

*Séance du 28 juin 2010*

Suite à la demande du bureau de contrôle SOCOTEC

**Menuiserie intérieure**

- Béquillage intérieur (modification de la fourniture et pose du béquillage sur plaque)
- Plaque de protection de porte (remplacement de la protection de porte en inox par de la résine)
- Cabines sanitaires (fourniture et pose d'une double cloison)

| Montant HT marché initial | Montant HT avenant N° 1 | Montant HT avenant N° 2 | Nouveau montant du marché HT | % du montant initial du marché | Dépassement depuis l'origine |
|---|---|---|---|---|---|
| 27 596,50 € | + 698,00 € | **+ 564,62 €** | **28 859,12 €** | + 1,96 % | + 4,57 % |

## Démolition du bâtiment PICHEREAU (contigu à la bibliothèque municipale)

*Séance du 28 juin 2010*

La commune de Québriac envisage de démolir le bâtiment PICHEREAU contigu à la bibliothèque municipale sis Rue de la Liberté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir le devis de l'entreprise Claude DUHAMELLE (Québriac) pour un montant de 4 595,00 €HT (5 495,62 €TTC) suite à une consultation réalisée auprès de 4 entreprises.

## Attribution du marché de restauration scolaire

*Séance du 28 juin 2010*

Le Conseil Municipal décide, suite à une consultation réalisée auprès de 3 entreprises, d'attribuer le marché de production et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire à la Société ANSAMBLE dont le siège social est situé Allée Gabriel Lippmann 56000 VANNES.

Le montant annuel prévisionnel est évalué à la somme de 45 472 €HT (base : 19 600 repas/an).

## Mission de maîtrise d'œuvre pour le diagnostic, sécurisation et rénovation du clocher de l'église

*Séance du 12 juillet 2010*

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour le diagnostic, sécurisation et rénovation du clocher de l'église à l'agence Catherine PROUX dont le siège social est situé 3 Rue de Clisson 35000 RENNES suite à une consultation réalisée auprès de 12 architectes ayant la qualification d'« Architecte du Patrimoine ».

La mission comprend deux phases :

- Un diagnostic du clocher décrivant les atouts et les faiblesses de l'édifice
- La définition d'un programme de niveau APS avec l'estimation des travaux qui seront lissés dans le temps selon l'urgence et les capacités budgétaires de la commune.

Le montant du forfait de rémunération est de 6 000 €HT



L'écho Québriacois

## Construction d'un restaurant scolaire : avenant N° 2 au marché de travaux de l'entreprise C.V.P

*Séance du 12 juillet 2010*

**Chauffage**

- Réalisation d'attentes pour la mise en place d'une fontaine à eau dans la salle de restaurant

| Montant HT marché initial | Montant HT avenant N° 1 | Montant HT avenant N° 2 | Nouveau montant du marché HT | % du montant initial du marché | Dépassement depuis l'origine |
|---|---|---|---|---|---|
| 95 236,00€ | + 1 225,00 € | **+ 278,00 €** | **96 739,00 €** | + 0,29 % | + 1,58 % |

## Construction d'un restaurant scolaire : avenant N° 2 au marché de travaux de l'entreprise LEBRETON

*Séance du 24 septembre 2010*

**Électricité**

- Modification de l'éclairage de sécurité

| Montant HT marché initial | Montant HT avenant N° 1 | Montant HT avenant N° 2 | Nouveau montant du marché HT | % du montant initial du marché | Dépassement depuis l'origine |
|---|---|---|---|---|---|
| 27 162,00€ | - 4 693,00 € | **+ 358,00 €** | **22 827,00 €** | + 1,32 % | - 15,96 % |

## Aménagement d'un bar – restaurant : avenant N° 1 au marché de travaux de l'entreprise LERESTEUX

*Séance du 24 septembre 2010*

**Plomberie/sanitaires**

- Pose d'un chauffe eau de 100 litres dans la cuisine en remplacement du chauffe eau de 50 litres situé dans le grenier
- Suppression de la plonge qui se trouve proche de la porte extérieure et suppression des canalisations
- Déplacement de la plonge côté mur extérieur gauche

| Montant HT marché initial | Montant HT avenant N° 1 | Nouveau montant du marché HT | % du montant initial du marché |
|---|---|---|---|
| 8 475,01 € | **+ 660,00 €** | 9 135,01 € | + 7,79 % |

# VOIRIE

**Aménagement fonctionnel et paysager du Grand Bois et de sa liaison avec le bourg**
**DEMANDE DE SUBVENTION ECO-FAUR**
*Séance du 28 juin 2010*

Le Conseil Municipal adopte le projet d'aménagement et sollicite le Conseil Régional de Bretagne pour l'attribution d'une subvention au titre de l'Eco-Faur.
Projet d'aménagement établi par le Cabinet OUEST AM' à l'issue d'une large consultation des riverains et de plusieurs réunions du groupe de travail constitué d'élus et d'habitants du Grand Bois.

L'avant-projet comporte deux grandes phases qui seront réalisées à court et moyen terme.

L'estimation des travaux d'aménagement de la tranche 1 s'élève à 255 989,20 €HT

Les phases 1-01 (pôle central du Grand Bois), 1-02 (séquence urbaine nord) et 1-03 (entrée nord et secteur de la Vectais) seront réalisées en priorité, de manière à sécuriser la traversée du Grand Bois tout en confortant son identité urbaine.

La phase 2 est exclue de la présente demande de subvention :
Séquence urbaine sud, confortement de la liaison douce entre le Grand Bois et le Bourg, aménagements des Etanchets (loisirs de type CRAPA).
Cette phase sera réalisée dans un deuxième temps.

**Aménagement d'un ralentisseur entrée sud**
*Séance du 28 juin 2010*

Suite à la demande de subvention auprès du Conseil Général d'Ille et Vilaine dans le cadre de la répartition des recettes des amendes de police, la commune de QUÉBRIAC a été retenue pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un ralentisseur à l'entrée sud de l'agglomération, pour une somme proposée et validée de 4 027 €.





# URBANISME

**Déclaration d'intention d'aliéner**
**Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens cités.**

**Terrain FOLLIGNÉ** Jean-Louis
*(Séance du 28 juin 2010)*
La Vectais à QUÉBRIAC, cadastré section A n° 658, A n° 659, A n° 661, A n° 662 et A n° 1229

**Terrain CC Bretagne Romantique**
*(Séance du 24 septembre 2010)*
Zone Artisanale de Rôlin à QUÉBRIAC, cadastré section AB n° 187p d'une surface totale de 7740 m²

**Propriété CUPIF Franck**
*(Séance du 29 octobre 2010)*
Le Grand Bois à QUÉBRIAC, cadastré E n° 961, E n° 610, E n° 958

**Propriété BERNICOT Lionel**
*(Séance du 29 octobre 2010)*
8 Rue du Bois Jardin à QUÉBRIAC, cadastré D n° 540

**Forêt communale de Québriac – Autorisation de vente des parcelles 1 et 5**
*Séance du 24 septembre 2010*

Cette coupe de type sanitaire (attaque de dendroctones sur les parcelles 1 et 5 d'une surface totale de 13,10 ha) sera inscrite dans le Plan d'Aménagement Forestier de la forêt communale de Québriac, en cours de rédaction.

Le Conseil Municipal décide de demander aux services de l'Office National des Forêts :

- d'effectuer le martelage des parcelles 1 et 5 de la forêt communale de Québriac.
- de proposer les bois martelés à la vente en adjudication ou en appel d'offres sous la forme d'unités de produits.

**Réalisation d'un programme d'ensemble de logements locatifs sociaux et d'une salle commune adaptés aux personnes vieillissantes – Réserve foncière situé au Courtil Jamet**
*Séance du 29 octobre 2010*

Dans le cadre de l'étude portant sur la réalisation de logements adaptés aux personnes vieillissantes et d'une salle commune, le Conseil Municipal décide à la suite de la consultation auprès de quatre organismes HLM, à savoir Habitat 35, SA la Rance, SA HLM Les Foyers et Espacil :

- De confier l'étude du projet de réalisation de logements adaptés et d'une salle commune à Habitat 35,
- De mettre en place une convention de partenariat fixant les modalités techniques et financières de l'étude et de la réalisation du projet entre la Commune de Québriac et Habitat 35

# INTER-COMMUNALITE

### Création d'une Zone de Développement de l'Eolien sur la commune de QUEBRIAC

*Séance du 28 juin 2010*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la création de la Zone de Développement Eolien du secteur 2, située sur les communes de Québriac, Tinténiac et de Dingé pour une puissance de production éolienne comprise entre 4.5 MW et 20 MW sur la totalité de la ZDE secteur 2.

### Proposition de Modification statutaire de la Communauté de communes Bretagne Romantique Intégration de compétence

*Séance du 12 juillet 2010*

Afin d'apporter une aide financière au projet d'extension du cinéma de Combourg le conseil communautaire a approuvé le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes en intégrant la compétence «Vie culturelle» de la Communauté de Communes.
***« Vie culturelle : Sont d'intérêts communautaires :* les aides au développement liées à la modernisation des activités cinématographiques »**

Les Conseils municipaux des communes membres devront approuver cette modification statutaire à la majorité qualifiée.

**Le Conseil municipal décide de voter pour l'intégration de cette compétence.**

### Proposition de la CCBR du transfert des charges de la salle USL St Domineuc

*Séance du 24 septembre 2010*

Le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes Bretagne Romantique en précisant la compétence « équipements culturels, sportifs et éducatifs » à travers l'intérêt communautaire suivant :
***«Relève de l'intérêt communautaire la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs à vocation unique, à savoir spécialisés dans une seule discipline sportive.»***

A ce titre, et conformément à la réglementation, la salle de gymnastique de Saint-Domineuc doit être transférée à la Communauté de Communes.

Une fois adopté au sein de la CLECT, le rapport validé par cette dernière doit être obligatoirement soumis aux conseils municipaux des communes membres de l'EPCI pour validation.

Le conseil municipal, décide d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ainsi que le montant de la charge nette transférée à la Communauté de Communes par la commune de Saint-Domineuc, à savoir 16 020 €.

### SMICTOM des cantons de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac : présentation du rapport annuel 2009

*Séance du 29 octobre 2010*

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets est présenté au conseil municipal pour information.





# AFFAIRES SCOLAIRES

### Tarifs cantine scolaire année 2010 – 2011

*Séance du 28 juin 2010*

Sur proposition de la commission communale « école » et en accord avec le Conseil Municipal. La décision est prise de fixer les tarifs de la cantine scolaire comme suit :

| | ANNÉE SCOLAIRE 2009 – 2010 | **ANNÉE SCOLAIRE 2010 – 2011** |
|---|---|---|
| REPAS ENFANT | 2,80 € | **3,00 €** |
| REPAS ADULTE | 3,50 € | **3,80 €** |

### Tarifs garderie scolaire année 2010 – 2011

*Séance du 28 juin 2010*

Sur proposition de la commission communale « école » et en accord avec le Conseil Municipal. La décision de maintenir le tarif de la garderie périscolaire comme suit :

| | HORAIRES D'OUVERTURE | ANNÉE SCOLAIRE 2009 – 2010 | **ANNÉE SCOLAIRE 2010 – 2011** |
|---|---|---|---|
| MATIN | 7H30 – 8H50 | 0,95 € / demi-heure | **0,95 € / demi-heure** |
| SOIR | 17H00 – 19H00 | 0,95 € / demi-heure | **0,95 € / demi-heure** |

Les élèves de l'école maternelle sont repris dans les classes à 16H45 par les parents ou une personne autorisée ou pris en charge, à la demande des familles, par le service de garderie périscolaire.
Les élèves de l'école primaire sont accompagnés dans la cour à 16H45 par les enseignants. A 17H00, tous les enfants restés sur la cour sont pris en charge par le service périscolaire.

### Divers Scolaire

*Séance du 24 septembre 2010*

***Achat bâtiment modulaire*** **: Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir la proposition** de l'entreprise COUGNAUD pour le rachat par la commune de Québriac du bâtiment modulaire mis à la disposition de l'école par le Conseil Général d'Ille et Vilaine depuis SEPTEMBRE 2006.

***Commission communale « école »*** : A compter du 1er octobre 2010, Patrick BOISSIER est nommé conseiller municipal délégué chargé des affaires scolaires et périscolaires, ainsi que du suivi et de l'animation de la commission communale « école ». Les conseillers municipaux membres de ladite commission sont Régine CHANTEUX, Angélique LEBRETON et Xavier MORLON.

***Rentrée scolaire 2010*** : Compte tenu de l'évolution des effectifs scolaires constatés le jour de la rentrée dans l'école de Québriac, le Comité Technique Paritaire Départemental de l'éducation nationale qui s'est tenu le 8 septembre a confirmé l'affectation d'un emploi élémentaire à l'école (8ème classe).

# FINANCES

## Ouverture d'une ligne de trésorerie

*Séance du 12 juillet 2010*

Le conseil municipal accepte, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune de QUÉBRIAC, de contracter auprès de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE D'Ille et Vilaine une ouverture de crédit dans les conditions suivantes :

- Montant : 300 000 Euros
- Durée : Un an
- Taux variable : 1,13% au 30/06/2010 soit Euribor 3 mois moyenné (0,68% majoré de 0,45%)
- Intérêts : Postcomptés payables trimestriellement sur le montant utilisé et sur la durée d'utilisation
- Disponibilité dès la signature du contrat
- Frais de dossier et de commission : néant
- Décaissement : Virement à la Trésorerie de Tinténiac. Pas de minimum de mobilisation. Date de valeur J (date de valeur du décaissement au Crédit Agricole)

Remboursement : Virement sur le compte du Crédit Agricole d'Ille et Vilaine. Date de valeur J (date de valeur de crédit sur le compte du Crédit Agricole)

## TAXE D'HABITATION – Modification des taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille

*Séance du 24 septembre 2010*

Le Conseil Municipal de Québriac décide de modifier les taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille et fixe les taux de l'abattement à :

- 15% pour chacune des deux premières personnes à charge
- 20% pour chacune des personnes à partir de la troisième personne à charge

## Acquisition d'un tracteur et d'un chargeur agricole

*Séance du 24 septembre 2010*

Pour les besoins du service technique, il est devenu nécessaire d'acquérir un tracteur et un chargeur agricole.

Après étude des différents devis, **le conseil municipal** retient l'offre de la société CLAAS Réseau Agricole de Noyal-sur-Vilaine pour l'achat d'un tracteur RENAULT CELTIS 436 RX 86cv d'occasion au prix de 25 700 Euros TTC et d'un chargeur agricole MX 100 d'occasion au prix de 3 300 Euros TTC.

Le prix du tracteur sera mandaté sur l'exercice 2010 et le chargeur sera facturé et réglé en 2011.

## Service Public d'Eau Potable : présentation du rapport annuel 2009

*Séance du 29 octobre 2010*

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable est présenté au conseil municipal pour information. Ce rapport est à disposition en Mairie, sur simple demande.





## Service Public d'Assainissement Collectif : présentation du rapport annuel 2009

*Séance du 29 octobre 2010*

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ille et Vilaine, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé le rapport qui a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'assainissement Collectif est présenté au conseil municipal pour information. Ce rapport est à disposition en Mairie, sur simple demande.

## Tarifs 2011 Service Public d'Assainissement Collectif

*Séance du 29 octobre 2010*

Le conseil municipal fixe les tarifs du Service Public d'Assainissement à compter du 1er janvier 2011 et décide de maintenir les prix 2010

| | 2010 (rappel) | **2011** |
|---|---|---|
| PRIME FIXE ANNUELLE | 62,00 € | **62,00 €** |
| PAR M3 D'EAU POTABLE CONSOMMÉE | 1,7100 € | **1,7100 €** |

## Attribution d'un complément de subvention au profit des associations A.C.P.G / C.A.T.M et ENTENTE QUÉBRIACOISE

*Séance du 29 octobre 2010*

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bilans financiers définitifs de la Fête de la Musique année 2009 et de l'exposition « QUEBRIAC 1940 – 1944 de l'Occupation à la Libération » et des manifestations organisées en mai 2010 à l'occasion du 65ème anniversaire de la libération, décide d'accorder les subventions complémentaires suivantes :

- **180,00 €** au profit de l'association Entente Québriacoise
- **33,30 €** au profit de l'association A.C.P.G / C.A.T.M.

## Indemnités de conseil et de budget allouées aux comptables du Trésor

*Séance du 29 octobre 2010*

Suite à la nomination à la trésorerie de Tinténiac le 2 mars 2010 de Monsieur Eric BAILLON, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'attribution du taux de l'indemnité de conseil, et l'octroi de l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer au profit de Monsieur Eric BAILLON l'indemnité de conseil au taux de 100%. L'indemnité sera versée à compter du 2 mars 2010.

# ADMINISTRATION

## Installations classées pour la protection de l'environnement
**Projet présenté par le GAEC LAND'TREMOR (Tinténiac, Saint Brieuc des Iffs, Combourg)**

*Séance du 28 juin 2010*

Une enquête publique est organisée du 31 mai 2010 au 2 juillet 2010, sur le dossier présenté par le GAEC LAND'TREMOR.

L'objet du dossier est une demande d'extension d'un atelier bovin suite à la reprise d'un site sur la commune de Combourg, dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur.
Le dossier présente également le plan d'épandage de l'atelier bovin et de l'atelier porcin exploités par le GAEC LAND'TREMOR (« La Landelle » à TINTÉNIAC, « Trémorin » à COMBOURG, « La Chevrue » à SAINT BRIEUC DES IFFS).

Les modifications apportées à la situation actuelle :
Les 123 vaches autorisées (84 à TINTÉNIAC et 39 à COMBOURG) seront regroupées dans la stabulation sise à « La Landelle » à TINTÉNIAC.
Les génisses de – de 1 an seront également exploitées sur ce site.
Les génisses de + de 1 an seront exploitées sur le site de « Trémorin » à COMBOURG.
Sur le site de « La Chevrue » à SAINT BRIEUX DES IFFS, les installations sont existantes (porcherie de 980 porcs) et ne subiront aucune modification.

Ledit GAEC exploitera après projet :
- Sur le site de « La Landelle » à TINTÉNIAC : 123 vaches laitières et 40 génisses – de 1 an
- Sur le site de « Trémorin » à COMBOURG : 40 génisses de 1 à 2 ans et 34 génisses de + de 2 ans
- Sur le site de « La Chevrue » à Saint Brieuc des Iffs : 980 porcs à l'engrais

La Surface Agricole Utile de l'exploitation est de 176 hectares.

Conformément à l'article R 512-20 du Code de l'Environnement, le conseil municipal est invité à donner un avis sur la demande d'autorisation précitée.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet présenté par le GAEC LAND'TREMOR.

## Création d'un poste de 4ème adjoint au maire
*Séance du 24 septembre 2010*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, la création d'un poste de 4ème adjoint au maire.
Monsieur Jacques BORDE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ème adjoint au maire.
Le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire sont versées conformément au barême fixé par le Code Général des Collectivités Territoriales à savoir 14 % de l'indice 1015.





# PERSONNEL COMMUNAL

## Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet et affiliation à la CNRCL
*Séance du 29 octobre 2010*

Considérant la charge de travail du service technique et qu'un agent souhaite une augmentation de son temps de travail de 25/35ème à 28/35ème.

le Conseil Municipal décide de modifier ainsi le tableau des emplois à compter du 1er novembre 2010.

## Adhésion aux contrats d'assurance des risques statutaires
*Séance du 29 octobre 2010*

La commune a mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires relatif aux personnels de la commune et a remis ses résultats.
Personnels concernés :
- Agents stagiaires et titulaires affiliés à la CNRACL.
- Agents stagiaires et titulaires non affiliés à la CNRACL et les non titulaires.

Le Conseil municipal décide d'accepter la proposition du CDG35.
Durée des contrats : 5 ans (date d'effet 01/01/2011)

# TARIFS COMMUNAUX 2011

Conseil Municipal du 26/11/2010

| LOCATION "SALLE PARQUET" | |
|---|---|
| Associations de la commune | Gratuit |
| **PARTICULIERS DE LA COMMUNE** | |
| Grande salle + Office (1/2 journée) | 134,20 € |
| Grande salle + Office (1 journée) | 206,50 € |
| Vin d'honneur (Forfait) | 57,80 € |
| Chauffage petite salle (forfait) | 16,30 € |
| Chauffage grande salle (forfait) | 31,80 € |
| **PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE** | |
| Grande salle + Office (1/2 journée) | 162,70 € |
| Grande salle + Office (1 journée) | 271,80 € |
| Vin d'honneur (Forfait) | 115,90 € |
| Chauffage petite salle (forfait) | 16,30 € |
| Chauffage grande salle (forfait) | 31,80 € |
| **ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse, ...)** | |
| Chauffage petite salle (forfait) | 16,30 € |
| Chauffage grande salle (forfait) | 31,80 € |
| **LOCATION "SALLE CARRELAGE"** | |
| Associations de la commune | Gratuit |
| **PARTICULIERS DE LA COMMUNE** | |
| Location pour 1/2 journée | 134,00 € |
| Location pour 1 journée | 206,50 € |
| Vin d'honneur (Forfait) | 57,80 € |
| Chauffage (forfait) | 31,80 € |
| **PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE** | |
| Location pour 1/2 journée | 162,70 € |
| Location pour 1 journée | 271,60 € |
| Vin d'honneur (Forfait) | 115,90 € |
| Chauffage (forfait) | 31,80 € |
| **ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse, ...)** | |
| Chauffage (forfait) | 31,80 € |
| Nettoyage des salles (parquet ou carrelage) | 48,00 € |

| TAXES FUNERAIRES | |
|---|---|
| Taxe d'inhumation | 38,20 € |
| **CONCESSSIONS "CIMETIERE COMMUNAL"** | |
| Concession trentenaire | 96,00 € |
| Concession cinquantenaire | 163,00 € |
| **LOCATION "TABLES ET BANCS"** | |
| Location tables et bancs (le ml) | 7,00 € |
| **PHOTOCOPIES** | |
| Photocopie format A4 | 0,15 € |
| Photocopie format A3 | 0,35 € |
| **DROITS DE PECHE** | |
| **PARTICULIERS DE LA COMMUNE** | |
| Ticket journalier | 2,50 € |
| Carte annuelle | 25,00 € |
| Jeunes de 12 à 16 ans **(carte délivrée uniquement en mairie)** | Gratuit |
| **PARTICULIERS HORS COMMUNE** | |
| Ticket journalier | 3,00 € |
| Carte annuelle | 30,00 € |

| INSERTION PUBLICITAIRE *(bulletin municipal)* *2 parutions* | | |
|---|---|---|
| 1/12 page | 8 x 4 | 42,00 € |
| 1/6 page | 8 x 8 | 73,50 € |
| 1/6 page | 18 x 4 | 73,50 € |
| 1/4 page | 12 x 8 | 94,50 € |
| 1/3 page | 18 x 8 | 115,50 € |
| 1/2 page | 18 x 12 | 157,50 € |
| 1 page | 24 x 18 | 273,00 € |